AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Michael T Golden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,731—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Joseph Golden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats. 10 avril—10 14 19

Succession de George T. Hanlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 71,895—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Estelle Hanlin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat. 9 av—9 13 18

Succession de William F. Spreen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,191—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Margaret Austin veuve par premier mariage de William F. Spreen et femme par second mariage de John F. Haas, tutrice dative administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, avocats. 7 avril—7 11 16

Succession de Jacob Reuther.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,708—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Regina Reuther, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—Edgar M. Cahn, avocat. 13avril—13 17 22

Succession de Catherine Connors femme de Bartholomew Knowles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72,426—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bartholomew Knowles, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—M. S Mahoney, avocat. 9 av—9 13 18

Succession de Mme Mary Griffin, Veuve de Michael Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,511—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Garvey, femme de M. J. Ormond et M. J. Ormond, son mari, exécuteurs testamentaires de l'ifs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J Maloney, avocat. 13 av—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire d'Una Pace, femme de James W. Elizardi, priant pour une monition.

No 73,114—Etat de la Louisiane pour la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Attendu que Mme Una Pace, femme de James W. Elizardi, a, le 25me jour de mars 1904, par acte passé pardevant Edw n H Seymour notaire en cette ville, acquis de la succession de Louise Emilie Fasterling, veuve de George Frederick Sturm, la propriété ci-après décrite, au prix et pour la somme de deux mil le dollars ($2,000) payable comptant d'après l'acte de vente enregistré au bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 197 folio 325, fait en confirmation de l'adjudication à ladite Mme Una Pace, femme de James W. Elizardi, à l'enchère publique le 19me jour de novembre 1903, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par Jacob Reinach, encanteur de cette ville, en vertu d'un ordre daté et signé le 12me jour d'octobre 1903, par l'Honorable John St Paul juge de la Cour Civile de District, Division C, de cette paroisse agissant pour l'Honorable George H Théard, juge de la Division E, de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Louise Emilie Fasterling, veuve de George Frederick Sturm, étant le No 68 923 du dossier de cette cour ordonnant la vente de la propriété foncière ci-après décrite après annonces légales publiées en langue anglaise dans le "New Orléans Picayune" et en langue française dans "L'Abeille de la Nouvelle Orléans" les 15, 18 et 25 octobre et les 1, 15 et 18 novembre 1903.

Attendu que ladite Mme Una Pace, femme de James W. Elizardi, a fait application à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 des "Revised Statutes" de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 16 mars 1870 et communément connus comme "Un acte pour la revision des statuts d'un caractère général".

Maintenant, en conséquence, qu'il soit connu que toutes les personnes intéressées dans cette affaire soient citées et convoquées au nom de l'Etat de la Louisiane et la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, lesquelles peuvent établir aucun droit, titre ou réclamation dans et à la propriété ci-après décrite en conséquence d'aucune informalité dans l'ordre, décrit ou jugement de la Cour sous lequel la vente ci-dessus référé a été faite, ou aucune irrégularité ou illégalité dans l'assessment et annonce au moment ou la manière de ladite vente ou pour aucun autre défaut quelqu'il soit de faire valoir pendant trente jours (30) du jour et de la date sur laquelle cette monition est premièrement annoncée dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Une certaine étendue ou portion de terre désignée comme partie des lots Dix et Onze, Propriété de Plantation, située dans le cinquième district de cette ville, étant la partie du fond de l'étendue originale acquise par George F Sturm de L. J. Duflihe et femme le 29 avril 1856, le titre enregistré dans le bureau des Transferts, livre 71, folio 92, ayant une largeur de un et un demi (1 1/2) arpents commençant environ 2,575 pieds de la marque basse de l'eau du fleuve Mississippi ou 2 500 pieds du centre de la levee, le long des lignes du côté supérieur et inférieur des propriétés Pace et Leonhardt, de là s'étendant en profondeur entre lignes vers le fond environ 5,023 pieds des terres de Wm H. Seymour, ou ses représentants, comme il sera démontré par le plan de Daney & Waddill, voyers et ingénieurs civils, daté le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, aussi par le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du jury de police de la paroisse d'Orléans, rive droite, et Charles Lucas Lewis, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février et le 1er mai 1870, déposé en l'étude de William H. Seymour, Notaire en cette ville ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges ladessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1904

(Signé) GEO. L. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier.

CHAS. T. SONIAT, Avocat.

3 avril—3 13—mai 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Neff

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,238 — Division E — Attendu que Lucinda Parker, femme de Peter Washington, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Neff, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm R. Ker, avocat. 16 av—1f

Succession de Giuseppe Impastato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 215 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Vincent Impastato, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Moise & Echezabal, avocats. 8 av—8 12 17

Succession de Thomas J. Kennedy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73 160—Division C—Attendu que Mme Mary Donely, veuve de Thomas J. Kennedy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J Kennedy décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E Humphrey, avocat. 8 avril—6 10 15

Succession de Walter B. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73 206—Division E — Attendu que E M. Cahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter B. Nugent, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—E M Cahn, Geo W. Moore avocats. 13 av—13 17 22

Succession de Mlle Anna C. Menki.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,300—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Graf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Geo. J. Unterstein, avocat. 13avril—13 17 22

Succession de John C. Woodville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 705—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Harris administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F Rivers Richardson, avocat. 18 av—13 17 22

Succession de Henry Bardt et femme Fredericka Lang.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72 605—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick William Bardt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G Kronenberger avocat. 13 av—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District.

L. C. Spencer vs L. Brocard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de ladite ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues Eliza et Alix; ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigue du lot No vingt dudit ilet, et mesurant quarante sept pieds quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wm Andrew Collins, avocat pour le plaignant. 2 av—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau (bornée par les rues Religieuse et St André).

People's Homestead Association vs Margaret Gorman, veuve de Michael E. Dolin et la succession de Michael E. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,714—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Quatre dans l'ilet No Vingt et un maintenant ilet No 134 borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Lapeyrouse, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général daté le 4 juin 1835 et déposé parmi les archives d'Octave de Armas autrefois notaire public à la Nouvelle-Orléans. Lne, par un acte daté le 20 juin 1835, lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente deux pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois par cent vingt pieds de profondeur en mesure française, le tout complètement démontré par la copie dûment certifiée du dit acte de vente de la propriété et d'hypothèque passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 17 juillet 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle, avocat pour le plaignant. 19 mars—19 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vaches et d'un cheval.

Dorothea Welp, veuve de Henry Welp, vs Henry Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,139—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 16 avril 1904, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 2608 rue Sud Robertson, coin de la rue Troisième—

12 vaches et un cheval.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. Alexander Bahus, avocat pour la plaignante. 8avril—6 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété connue comme No 1510 rue Bienville.

Entre les rues Marais et Villeré.

L'Hôte & Company vs Church Extension Society of the Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58 734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Marais et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Bienville, par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan par J. A. D'Hémécourt le 6 mars 1872 annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, daté le 7 août 1879, par lequel les étendeurs ont acheté cette propriété, et d'après plusieurs transferts de cela, ladite portion de terre est et a été décrite comme mesurant plus ou moins cinquante deux pieds de face sur ladite rue Bienville par une profondeur de cent trente neuf pieds, dix pouces et demie plus ou moins, sur la ligne séparant du lot No 4, laquelle portion de terre fait partie du lot de terre désigné par le No 3, sur un plan par J. Pilié le 25 février 1835, en l'étude de F. de Armas, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb Jr. avocat pour la plaignante. 18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau (bornée par les rues Religieuse et St André).

People's Homestead Association vs Margaret Gorman, veuve de Michael E. Dolin et la succession de Michael E. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68,714—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Marais et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Bienville, par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan par J. A. D'Hémécourt le 6 mars 1872 annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, daté le 7 août 1879, par lequel les étendeurs ont acheté cette propriété, et d'après plusieurs transferts de cela, ladite portion de terre est et a été décrite comme mesurant plus ou moins cinquante deux pieds de face sur ladite rue Bienville par une profondeur de cent trente neuf pieds, dix pouces et demie plus ou moins, sur la ligne séparant du lot No 4, laquelle portion de terre fait partie du lot de terre désigné par le No 3, sur un plan par J. Pilié le 25 février 1835, en l'étude de F. de Armas, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb Jr. avocat pour la plaignante. 18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur à Carrollton.

Dans l'affaire de Cora L. Netter vs les mineurs Gerald A. Netter et Bessie A. Netter.

No 73,139 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A l'Enchère Publique.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune— MARDI, le 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7me jour d'avril et signé le 13me jour d'avril 1904, par l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Seize lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Olive (autrefois 15me), Edinburgh et Short, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots Nos 6, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 6 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Olive, et le lot No 15 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Edinburgh. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesurant 31 pieds de face à la rue Olive sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Edinburg et Short.

2° Vingt trois lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Short (autrefois 15me), Edinburg et Fern (autrefois Washington) et mesurant comme suit, à savoir: les lots 1 à 10, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Olive sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Olive et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Short et Olive. Les lots No 14 à 22, inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Edinburg sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Fern et Edinburg. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Short sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 23 et 24, tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern (autrefois Washington) sur 137 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Le tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an pour des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lieu de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues sur ladite propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication de façon à filer les ventes. Les actes de vente pardevant Arthur B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1614 rue Dorgenois

Entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.

David J. Dowers vs Joseph Beiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 934 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Quatre dans l'ilet No Vingt et un maintenant ilet No 134 borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Lapeyrouse, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général daté le 4 juin 1835 et déposé parmi les archives d'Octave de Armas autrefois notaire public à la Nouvelle-Orléans. Lne, par un acte daté le 20 juin 1835, lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente deux pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois par cent vingt pieds de profondeur en mesure française, le tout complètement démontré par la copie dûment certifiée du dit acte de vente de la propriété et d'hypothèque passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 17 juillet 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle, avocat pour le plaignant. 19 mars—19 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vaches et d'un cheval.

Dorothea Welp, veuve de Henry Welp, vs Henry Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,139—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 16 avril 1904, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 2608 rue Sud Robertson, coin de la rue Troisième—

12 vaches et un cheval.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. Alexander Bahus, avocat pour la plaignante. 8avril—6 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété connue comme No 1510 rue Bienville.

Entre les rues Marais et Villeré.

L'Hôte & Company vs Church Extension Society of the Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58 734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Marais et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Bienville, par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan par J. A. D'Hémécourt le 6 mars 1872 annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, daté le 7 août 1879, par lequel les étendeurs ont acheté cette propriété, et d'après plusieurs transferts de cela, ladite portion de terre est et a été décrite comme mesurant plus ou moins cinquante deux pieds de face sur ladite rue Bienville par une profondeur de cent trente neuf pieds, dix pouces et demie plus ou moins, sur la ligne séparant du lot No 4, laquelle portion de terre fait partie du lot de terre désigné par le No 3, sur un plan par J. Pilié le 25 février 1835, en l'étude de F. de Armas, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb Jr. avocat pour la plaignante. 18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

BON COTTAGE SIMPLE,

No 4005 rue du Camp entre Constantinople et Marengo.

A L'ENCAN.

No 64,517 Division A Cour Civile de District Paroisse d'Orléans SUCCESSION DE Mme ANNA M LEAN GERARD veuve de Thos H Howard En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District Paroisse d'Orléans Division A ledit ordre daté et signé le 12 avril 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique le MARDI 17 mai 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et connu comme le No municipal 4005 rue du Camp, et tous ses droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque façon ou dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo désigné par le numéro municipal 285, ledit lot désigné par la lettre B de l'ancien ilet No 34 et est composé de partie des lots 21, 22, 23 et 24 et mesurant trente pieds de face à la rue Camp sur cent seize pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de D. M. Brosnan déposé voyer de ville daté le 24 novembre 1890 et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. notaire, daté le 6 décembre 1890.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant B. Rosen, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne. J. J. McLoughlin avocat

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS UN CHARMANT VOISINAGE

1316 ARABELLA

près de l'avenue St Charles,

ET

Un Splendide Lot pour Bâtir sur l'Avenue Washington

UN LOT D'EFFETS MOBILIERS ET BIJOUX

A L'ENCAN,

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à Midi,

MARDI LE 17 MAI, 1904

Sous et en vertu d'un arrêt de Monsieur la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans Division "D", Dossier No 72,4 0 rendu dans l'affaire de la succession de Mme Mary Farrell Field, femme de Spencer Field, le dit ordre adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, daté et signé le 8 Avril, 1904. Je vendrai la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arabella et Hurst et les Avenues Nashville et St Charles, connu comme le No 60 le dit lot est désigné par le numéro 3 sur un plan de D M. Brosnan, voyer de ville, daté le 4 mai 1887, et annexé à l'acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, de la date du 12 septembre 1887, de J. M. Bonner à Mme E. D Fischer et ledit lot mesurant 45 3 3 de face à la rue Arabella sur 120 de profondeur, avec une largeur dans le fond de 45 1 6 et ledit lot commençant à une distance de 89 10 6 de l'encoignure de la rue Hurst. Les améliorations sont connues comme No 1316 rue Arabella.

2. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington Sixième Howard et Freret, lequel dit lot est désigné par le numéro 7, et le dit lot par le numéro 29, et le dit lot mesurant 25 de face à la rue Washington, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, et payer pour les actes de vente pardevant J. C. Henriques, notaire un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Propriété Foncières et Placements Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier. Branch K Muller, avocat.

16 av—16 17 24—mai 1 8 15 17

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

160 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi le 10 mai 1904 à midi.—Succession d'Augeste Zenner.—No 72,943—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 8 avril 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Quatre-vingts et 50/100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, situés dans la moitié Sud du quartier Sud-Est de la section trente quatre, comté huit, rangée quatorze Est de Ste Hélène, District Méridien de la Louisiane.

2° Quatre vingt acres de terre situés dans ladite paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, contigus à la propriété ci-dessus décrite, aussi situés dans la moitié sud du quartier sud-ouest de la section trente quatre comté huit rangé quatorze, est du district Greenberg. Lesdits quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étendue Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant H Garland Dupré notaire. 20 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE Encanteur 806 rue Perdido.

J. C. Henriques Esq., avocat. 10 avril—10 17 24—mai 8 9 10

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE PEREGRINO AVENDANO.

No 61,515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido entre Carondelet Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond, 117